

Semaine
canadienne de la
sécurité en milieu
agricole – du 14 au
20 mars 2007

BULLETIN N° 8

LA FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE
1101-75, rue Albert, Ottawa, Ontario K1P 5E7
Téléphone: (613) 236-3633 Télécopieur: (613) 236-5749 farmsafety@cfafca.ca

Éviter les blessures par écrasement

Depuis le matériel roulant jusqu'aux chargeuses frontales qui se renversent, on trouve à la ferme une quantité innombrable de risques d'écrasement. Bien que les agriculteurs et les travailleurs ne puissent pas éliminer tous les risques présents sur une ferme, ils devraient s'efforcer d'en prévenir le plus grand nombre possible en adoptant au travail de simples mesures préventives.

« Protégez vos membres » est le thème de la campagne canadienne de la sécurité en milieu agricole de cette année, qui porte principalement sur les points de pincement, les écrasements, les emmêlements et l'importance des dispositifs protecteurs. Cette campagne d'une durée d'un an sera lancée en même temps que la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole (SCSMA), du 14 au 20 mars 2007, qui encouragera les agriculteurs de partout au Canada à inspecter et réparer tous les protecteurs et les boucliers de leurs machines. La campagne SCSMA est présentée par la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) et l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA), en partenariat avec Financement agricole Canada (FAC) et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

« La majorité des pratiques de sécurité sont rapides, peu coûteuses et faciles à mettre en place », explique John Ryan, PDG de FAC. « La sécurité est essentiellement une affaire de pratiques de travail – comme placer des cales sous une machine surélevée afin de prévenir des blessures par écrasement. Cette pratique ne nécessite qu'une minute, mais elle peut faire la différence entre la vie et la mort. Les fermes sécuritaires sont des fermes rentables. »

Se faire happer par une machine ou être embroché ou frappé par un appareil constitue la troisième cause la plus fréquente de perte de vie dans les fermes et les élevages; au Canada, elles sont à l'origine de 14 pour cent de toutes les pertes de vies en milieu agricole. Ces types de blessures comptent également pour presque un quart (23 pour cent) des hospitalisations reliées à des incidents à la ferme; elles provoquent souvent des blessures graves et des démembrements.

Omettre de caler les appareils de façon sécuritaire peut entraîner un écrasement mortel. Un cric de levage peut glisser, un tuyau ou un support surélevé peut se briser, ou l'appareil peut faire un tonneau. Les systèmes sous pression, comme les dispositifs hydrauliques, à air comprimé ou les ressorts, présentent des risques à cause de l'énergie emmagasinée. La pressurisation ou la dépressurisation soudaine et inattendue de ces systèmes peut entraîner la chute de l'appareil et causer un écrasement ou un autre incident malheureux, selon l'utilisation du système. Avant de travailler sur une machine surélevée, et ce pour quelque raison que ce soit, prenez toujours la précaution d'en caler les roues.

Il y a risque d'écrasement lorsque deux objets se déplacent l'un vers l'autre, ou qu'un objet se déplace vers un objet stationnaire. Citons comme exemples de dangers d'écrasement la montée et la descente d'équipement à l'aide d'un attelage trois points; des éléments déplacés à l'aide de cylindres hydrauliques; et la zone située entre le tracteur et une remorque pendant l'attelage ou dans un virage.

Les blessures par écrasement surviennent le plus souvent au niveau des doigts, qui sont écrasés au point d'attelage. Attendez l'arrêt complet du tracteur avant de vous rendre au point d'attelage. Si possible, arrangez le point d'attelage de façon à ce que le tracteur puisse reculer en position sans qu'il soit nécessaire qu'une personne se tienne derrière. Surveillez toujours ce que fait l'autre personne.

La tête ou la poitrine d'un conducteur peut être écrasée entre l'équipement et une poutre basse, ou une autre partie d'un bâtiment. Ces accidents surviennent habituellement lorsque le conducteur fait marche arrière. Les branches d'arbre constituent également des dangers potentiels lorsque l'on travaille avec des tracteurs et d'autres machines.

Pour prévenir les écrasements et les embrochages, sachez tout d'abord reconnaître les situations qui présentent des risques, puis évitez-les le plus possible. Calez toutes les machines de façon sécuritaire si vous devez travailler dessous. Si un outil peut rouler librement, calez ses roues pour l'empêcher de se déplacer.

La FCA, de même que l'ACSA, FAC et AAC désirent rappeler aux agriculteurs canadiens « *Protégez vos membres!* », en calant les machines surélevées ou roulantes avant d'en faire l'entretien.

- 30 -

Pour plus de renseignements, communiquez avec:

Theresa Whalen–Ruiter, coordonnatrice de la sécurité à la ferme de la FAC

Téléphone/télécopieur 613.731.7321 Courriel: farmsafety@cfafca.ca

Pour télécharger cet article, consultez les sites Web www.cfa-fca.ca ou www.casa-acsa.ca